



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
20 mai 2025  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Quatre-vingtième session**  
Point 74 de la liste préliminaire\*  
**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire  
et des secours en cas de catastrophe fournis  
par les organismes des Nations Unies, y compris  
l'assistance économique spéciale**

**Conseil économique et social**  
**Session de 2025**  
25 juillet 2024-31 juillet 2025  
Point 15 de l'ordre du jour  
**Application de la Déclaration sur l'octroi  
de l'indépendance aux pays et aux peuples  
coloniaux par les institutions spécialisées  
et les organismes internationaux associés  
à l'Organisation des Nations Unies**

## Assistance au peuple palestinien

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport, soumis en application de la résolution [79/141](#) de l'Assemblée générale, une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien pendant la période considérée (1<sup>er</sup> avril 2024-31 mars 2025) et un bilan de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Gouvernement de l'État de Palestine, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

La poursuite des hostilités entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza, à la suite de l'attaque perpétrée par le Hamas et d'autres groupes armés en Israël le 7 octobre 2023, ainsi que l'intensification de la violence en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, ont fortement compromis les activités d'assistance.

\* [A/80/50](#).



## I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 79/141, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa quatre-vingtième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de ladite résolution, où figurerait une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, ainsi qu'une évaluation des besoins restant à satisfaire et des propositions précises permettant d'y répondre efficacement. La période considérée court du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025.

2. L'effroyable attaque perpétrée par le Hamas et d'autres groupes armés en Israël le 7 octobre 2023 et les opérations militaires de grande envergure menées ensuite par Israël à Gaza ont entraîné des pertes de vies humaines et des destructions sans précédent. Parallèlement, la violence a augmenté de façon alarmante en Cisjordanie occupée.

3. Les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires ont intensifié l'aide humanitaire vitale apportée dans le Territoire palestinien occupé. L'appel éclair de 2024, qui portait sur la période d'avril à décembre 2024, visait à obtenir 2,8 milliards de dollars et a été financé à hauteur de 2,55 milliards de dollars, soit 74 %. L'appel éclair de 2025 vise à financer l'assistance humanitaire destinée à 3,3 millions de Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé, qui est estimée à plus de 6,6 milliards de dollars. Pour répondre aux besoins les plus urgents, 4 milliards de dollars sont demandés, dont 3,6 milliards pour la bande de Gaza. Au 31 mars, l'appel éclair de 2025 était financé à moins de 5 %.

4. Dans leur évaluation intermédiaire rapide des dégâts et des besoins, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne ont estimé que, pour la période allant du 7 octobre 2023 au 7 octobre 2024, les dommages et les pertes s'élevaient à 49 milliards de dollars et les besoins liés au relèvement et à la reconstruction à 53,2 milliards de dollars pour Gaza et la Cisjordanie pour les dix prochaines années.

5. Les priorités énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2025) pour l'État de Palestine, qui a été signé par l'Autorité palestinienne en décembre 2022, ont été revues afin de concentrer l'action sur la fourniture de services, le travail et l'emploi d'urgence, l'amélioration des moyens de subsistance et l'appui aux réformes et aux fonctions essentielles de l'Autorité palestinienne. Le 25 septembre 2024, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire ont élaboré une approche du relèvement rapide et un plan d'action des Nations Unies pour Gaza, où sont indiquées les priorités pour le relèvement rapide et les conditions minimales nécessaires pour intensifier ce relèvement. En se fondant sur cette approche et sur l'évaluation intermédiaire rapide des dégâts et des besoins, l'équipe de pays des Nations Unies a commencé à élaborer, en collaboration avec l'Union européenne et la Banque mondiale, un dispositif de relèvement pour Gaza afin d'aider l'Autorité palestinienne à mettre au point un plan de relèvement rapide et de reconstruction de Gaza sous contrôle palestinien.

6. La Coordinatrice spéciale par intérim des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentante personnelle du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne a continué d'avoir des échanges intensifs, au niveau international et au niveau régional, afin de promouvoir la désescalade régionale, d'appuyer les accords de cessez-le-feu et de libération d'otages et leur application et de contribuer à l'élaboration de dispositifs de gouvernance et de sécurité devant permettre le relèvement et la reconstruction de Gaza. L'ONU a continué d'exhorter les Israéliens et les Palestiniens à prendre des mesures concrètes pour concrétiser l'ambition incarnée dans la solution des deux

États, conformément aux résolutions des organes de l'ONU, au droit international et aux accords antérieurs.

## II. Vue d'ensemble de la situation actuelle

### A. Contexte politique

7. Les hostilités entre Israël et le Hamas se sont poursuivies dans la bande de Gaza. En Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, la violence a augmenté, marquée par une intensification des grandes opérations de sécurité israéliennes, de la violence des colons et des attaques palestiniennes contre des Israéliens. Parallèlement, les tendances négatives déjà présentes depuis longtemps ont continué d'être observées, comme l'illustrent notamment l'expansion des colonies, les déplacements forcés, les démolitions, les restrictions imposées à la liberté de circulation, la crise budgétaire et la crise de légitimité qui touchent l'Autorité palestinienne et l'absence persistante de processus politique qui permettrait de régler le conflit dans l'esprit de la solution des deux États. Un accord de cessez-le-feu et de libération des otages conclu par les parties, avec la médiation de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique et du Qatar, était en place du 19 janvier au 18 mars. Il a abouti à un cessez-le-feu, à une augmentation de l'aide humanitaire, à la libération de 33 otages israéliens, y compris la restitution des dépouilles de huit Israéliens tués le 7 octobre 2023 ou en captivité par le Hamas, et à la libération de 1 135 Palestiniens prisonniers ou détenus dans des prisons israéliennes. Cinq Thaïlandais ont également été libérés dans le cadre d'un accord distinct. Le 18 mars, faute d'accord permettant de passer à la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu, Israël a recommencé ses frappes aériennes à Gaza et les hostilités ont repris ; Israël a redéployé des forces terrestres dans toute la bande de Gaza et il y a eu des tirs de roquettes en provenance de Gaza. Les bombardements se poursuivent, faisant de nouvelles victimes, entraînant de nouveaux déplacements et provoquant la destruction d'autres infrastructures civiles à Gaza. Au moins 65 % de la bande de Gaza se trouve soit dans la zone tampon, soit sous le coup d'ordonnances militaires de déplacement, ce qui entraîne des déplacements forcés répétés.

8. Depuis le 7 octobre 2023, selon le Ministère palestinien de la santé de Gaza, 50 114 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués et 113 704 ont été blessés au cours des hostilités. Des sources israéliennes indiquent que plus de 1 720 Israéliens et ressortissants étrangers, dont au moins 310 femmes et 57 enfants, ont été tués à Gaza depuis le 7 octobre dans les hostilités avec le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens. Elles indiquent en outre que 59 otages, sur les 251 personnes enlevées le 7 octobre 2023, sont toujours détenus dans la bande de Gaza par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens. Au moins 407 travailleurs humanitaires, dont 284 membres du personnel des Nations Unies, ont été tués depuis octobre 2023.

9. En Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, l'expansion des colonies israéliennes continue sans répit. À Jérusalem-Est, les projets de construction de 8 060 logements se poursuivent, leur nombre étant en hausse par rapport aux 7 920 logements de la période précédente. Dans la zone C, les projets concernent 14 080 logements, contre 13 150 pour la période précédente. Les autorités israéliennes ont déclaré « terres domaniales » plus de 12 700 dounoums dans la vallée du Jourdain, soit la plus grande appropriation jamais enregistrée depuis les Accords d'Oslo de 1993. Simultanément, Israël invoquant l'absence de permis de construire, qu'il est presque impossible pour les Palestiniens d'obtenir, les démolitions et les saisies de structures appartenant à des Palestiniens ont continué d'augmenter, ce qui a abouti à la démolition, à la saisie ou à la démolition forcée de 1 382 structures, dont 138

avaient été financées par des donateurs, et au déplacement de 1 642 personnes, dont 778 enfants.

10. Le 18 juillet, le Commandement central des Forces de défense israéliennes a signé une ordonnance militaire confiant au commandant militaire du secteur l'autorité sur la planification et la construction dans certaines parties de la zone B de la Cisjordanie, qui avait été transférée à l'Autorité palestinienne, modifiant ainsi une ordonnance de 1995 qui donnait effet aux Accords d'Oslo. Le 19 juillet, la Cour internationale de Justice a rendu son avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, déclarant notamment que « la présence continue de l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé est illicite » et que « l'État d'Israël est dans l'obligation de mettre fin à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé dans les plus brefs délais ».

11. Le 21 janvier, Israël a entamé sa plus grande opération en Cisjordanie occupée depuis 2002, puis, la qualifiant d'opération antiterroriste, il l'a étendue à tout le nord de la Cisjordanie. Dans ce cadre, il a poursuivi ses frappes aériennes et il a déployé des chars pour la première fois depuis 2002, et démolit des habitations et des infrastructures civiles, déplaçant 40 000 personnes. Les camps de réfugiés de Jénine, Toulkarm et Nour Chams ont été pratiquement vidés de leurs résidents, et les infrastructures civiles, y compris les habitations, y ont été largement détruites. Dans la zone C, l'expansion des colonies, la violence des colons et les démolitions se sont poursuivies, et, dans certains cas, des Palestiniens ont été chassés de chez eux ou empêchés d'accéder à leurs terres. L'élargissement des restrictions à la liberté de circulation et des restrictions d'accès a fortement limité l'accès des Palestiniens au travail, aux soins de santé et aux services essentiels. Les attaques de colons, perpétrées dans certains cas en présence ou avec la participation de soldats israéliens, ont détruit des biens, et des habitations ont été incendiées. En tout, 469 Palestiniens, dont 76 enfants, ont été tués en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est. Des sources israéliennes font état de 42 Israéliens tués (dont 3 enfants et 18 femmes) dans des attaques menées par des Palestiniens.

12. Le 23 avril 2024, le Gouvernement palestinien, dirigé par le Premier Ministre, Mohammad Mustafa, a annoncé un train de réformes ayant pour objet, entre autres, d'assurer la transparence et l'obligation de rendre des comptes, de lutter contre la corruption et de renforcer le secteur de la justice et l'état de droit. Le 28 octobre, le Cabinet du Premier Ministre a publié un récapitulatif détaillé de la première phase de son Programme national de développement et de réforme, qui vise à renforcer les institutions publiques, à faire respecter l'état de droit, à promouvoir la bonne gouvernance et à parvenir à un développement économique global.

13. Le 27 novembre 2024, le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a publié une déclaration constitutionnelle destinée à combler le vide en cas de vacance de la présidence. Il y est affirmé que « le Président du Conseil national palestinien assure temporairement la présidence de l'Autorité palestinienne pour une période de 90 jours au maximum. Au cours de cette période, des élections libres au suffrage direct sont organisées pour élire un nouveau président conformément à la loi électorale palestinienne ».

14. Le 10 février, le Président Abbas a publié un décret annulant le versement de fonds aux familles de Palestiniens tués dans des attaques commises contre des Israéliens ou emprisonnés en conséquence. Il y est précisé qu'une aide sociale sera fournie aux familles en fonction de leurs besoins via une entité distincte.

## B. Contexte humanitaire et socioéconomique

### Évolution de la situation économique et budgétaire

15. En raison principalement des restrictions à la liberté de circulation et des restrictions d'accès, on estime que l'économie palestinienne aurait subi des pertes supérieures à 5 milliards de dollars en 2024, ce qui représente une baisse de 28 % du produit intérieur brut (PIB). La perte de plus de 360 000 emplois fait que le chômage dans le Territoire palestinien occupé a augmenté et atteint 51 %. L'effondrement de l'économie à Gaza a entraîné une montée du chômage, qui dépasse les 80 % dans la bande de Gaza. Essentiellement sous l'effet de la fluctuation des prix des denrées alimentaires, l'indice global des prix à la consommation a augmenté de 238 % en 2024 dans la bande de Gaza. La guerre, qui se poursuit, et les restrictions quasi-totales imposées à l'entrée de tous les produits commerciaux et de la plupart des produits humanitaires dans la bande de Gaza font qu'aujourd'hui toute la population est considérée comme vivant dans la pauvreté et ayant besoin d'une aide humanitaire. En Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, l'activité économique a diminué de 19 % et le taux de chômage a augmenté, atteignant 35 %. Quelque 150 000 Palestiniens de Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, ont perdu leur emploi, souvent en raison de la suspension des permis autorisant les Palestiniens à travailler en Israël.

16. Le déficit de financement de l'Autorité palestinienne pour 2024 devrait atteindre près de 2 milliards de dollars, soit près de 20 % du PIB. Les déductions opérées par Israël sur les recettes fiscales et douanières qu'il perçoit pour le compte de l'Autorité sont estimées à 1,97 milliard de dollars au total depuis 2019, dont plus de 525 millions de dollars depuis octobre 2023, montant qui, selon Israël, devait être transféré à Gaza pour payer les traitements des fonctionnaires et les dépenses. La réduction d'autres sources de recettes intérieures, qui tient au déclin de l'activité économique, a également contribué à l'augmentation du déficit de l'Autorité. Bien que l'aide budgétaire extérieure versée à l'Autorité ait augmenté en 2024, elle n'a pas suffi à combler le déficit croissant, de sorte que l'Autorité n'a pas été en mesure de verser l'intégralité des traitements des fonctionnaires ni de payer les fournisseurs et qu'elle a dû augmenter les emprunts intérieurs. La dette totale contractée envers les fonctionnaires, le secteur privé et le secteur bancaire a augmenté de 25 % depuis octobre 2023 et elle est estimée à plus de 4 milliards de dollars. Les dépenses de développement et de fonctionnement de l'Autorité sont quasiment nulles. La plupart des institutions publiques, notamment les écoles et les établissements de santé, fonctionnent à capacité réduite.

### Évolution de la situation humanitaire

17. Au 31 mars 2025, 3,3 millions de Palestiniens vivant dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, avaient toujours besoin d'une aide humanitaire. La première phase du cessez-le-feu a permis d'intensifier rapidement les opérations humanitaires et d'acheminer l'aide à Gaza, améliorant l'accès à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé, au logement, à l'assistance pécuniaire et au soutien psychosocial. Toutefois, ces progrès ont rapidement été mis à mal par la reprise des hostilités le 18 mars 2025 et par le blocage par Israël de l'aide et des marchandises depuis le 2 mars, ce qui a sérieusement entravé les opérations humanitaires.

18. L'insécurité alimentaire a augmenté dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. À la fin de 2024, environ 86 % de la population de Gaza était exposée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë et une grande partie des habitants étaient en situation d'urgence ou de catastrophe. Le risque de famine demeurait extrêmement élevé. En Cisjordanie occupée, les premières estimations

indiquaient qu'environ 700 000 personnes, soit 21 % de la population, étaient vulnérables à l'insécurité alimentaire en décembre 2024, une augmentation de 17 % par rapport au début de 2024.

19. À Gaza, la destruction des infrastructures, des moyens de production et des services essentiels est sans précédent. Les systèmes de santé et d'approvisionnement en eau sont au bord de l'effondrement, les réseaux de distribution ayant subi des dégâts considérables et plus de 80 % des principales installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène ayant été détruites. Le secteur de l'énergie et les services de gestion des eaux usées et des déchets solides sont devenus inopérants en raison de l'ampleur des dégâts, de l'inaccessibilité et du manque de ressources opérationnelles essentielles. Plus de 90 % des habitations et au moins 81 % du réseau routier ont été endommagés ou détruits. La quasi-totalité de la population de Gaza a été déplacée à plusieurs reprises. Les opérations humanitaires ont été fortement perturbées par la promulgation incessante d'ordonnances militaires de déplacement, la poursuite des hostilités et les opérations militaires, et les déplacements répétés ont entamé la capacité de la population à faire face à la situation et limité davantage encore l'accès à la nourriture, à l'eau et aux médicaments. Plus de 50 millions de tonnes de débris, qu'il faudra entre trois et six ans pour déblayer, ont été produits et contiennent des restes humains, des engins explosifs, de l'amiante et d'autres matières dangereuses. La crise énergétique s'est aggravée, la principale centrale électrique de Gaza n'étant plus opérationnelle depuis le 11 octobre 2023.

20. La question de la protection reste au cœur des opérations humanitaires. Les risques prioritaires en matière de protection sont la mort ou les blessures graves, la contamination par des engins explosifs et la séparation des familles. À Gaza, le nombre d'enfants non accompagnés est estimé à 17 000. En outre, presque tous les enfants, dont le nombre s'élève à 1,2 million, ont besoin de soins de santé mentale et d'une aide psychosociale. Selon le Ministère de la santé de Gaza, 15 613 enfants auraient été tués. Des milliers ont été blessés et beaucoup vivent dans des conditions inouïes, souffrant de blessures débilantes et de handicaps. Depuis octobre 2023, les femmes et les filles palestiniennes ont subi d'indicibles souffrances qui ont fait des milliers de victimes. On estime à 13 900 le nombre de femmes palestiniennes qui sont désormais veuves. Les déplacements dans des abris surpeuplés et des implantations sauvages ont exacerbé les risques de violence fondée sur le genre, y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles. Les moyens font cruellement défaut pour ce qui est des interventions face à la violence de genre et de la prestation de services en la matière, en particulier à Gaza.

### **Mouvements, accès et marge de manœuvre des acteurs humanitaires**

21. Dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, les opérations humanitaires sont fortement entravées par les obstacles physiques et administratifs à la circulation du personnel et des marchandises que constituent notamment les postes de contrôle, les engins explosifs, les difficultés d'ordre logistique, les refus de délivrance de visas et les restrictions imposées à l'enregistrement et aux activités des organisations non gouvernementales qui fournissent une aide humanitaire. À cela s'ajoutent une activité militaire intense, des risques considérables pour la sécurité, des restrictions israéliennes sur les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le meurtre de travailleurs humanitaires et les attaques perpétrées contre leurs locaux, ce qui empêche l'acheminement et la coordination de l'aide. Par ailleurs, sur fond de pénurie d'articles et d'attaques contre les dispositifs de maintien de l'ordre à Gaza, l'effondrement de l'ordre public a fait que les pillages de camions d'aide se sont multipliés, en particulier au second semestre de 2024, et a fait peser des risques sur les convois d'aide et le personnel, empêchant que les Palestiniens aient accès à une

assistance vitale. Le secteur humanitaire a également été touché par des pénuries de liquidités après l'effondrement de l'économie formelle à Gaza et en raison des dégâts considérables qui ont frappé les infrastructures bancaires. La situation a nettement empiré depuis le 2 mars, date à laquelle le Gouvernement israélien a bloqué l'entrée de l'aide et des marchandises dans la bande de Gaza. Le déploiement d'équipes médicales d'urgence chargées de dispenser des soins médicaux spécialisés a continué de poser problème, 39 % des demandes ayant été rejetées depuis la rupture du cessez-le-feu.

22. Au 31 mars, plus de 15 % de la bande de Gaza faisait l'objet d'ordonnances militaires de déplacement et environ la moitié du territoire, le long du périmètre de Gaza et dans les zones entourant Wadi Gaza, où les forces israéliennes avaient été redéployées depuis le 20 mars, était désignée « zone interdite ». Il s'agit de secteurs dans lesquels les autorités israéliennes ont demandé à l'ONU de coordonner et de notifier les mouvements. Au cours de la période considérée, sur les 5 320 mouvements d'aide prévus dans la bande de Gaza, 2 397 (45 %) ont été facilités par les autorités israéliennes, 1 524 (29 %) ont été refusés, et les autres se sont heurtés à des obstacles ou ont été annulés pour des raisons de sécurité ou de logistique.

23. Afin d'améliorer la sécurité du personnel, des sites et des opérations humanitaires, le système de notification humanitaire mis en place par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires informe les parties aux hostilités de l'emplacement des sites humanitaires et des mouvements. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont contribué à l'enlèvement de 35 727 tonnes de débris qu'il était urgent de retirer afin de faciliter les mouvements humanitaires et l'accès aux services essentiels. Le Service de la lutte antimines a établi 471 évaluations des risques liés aux explosifs pour des sites et itinéraires empruntés par des entités des Nations Unies et des acteurs humanitaires : il a considéré que 348 sites présentaient de faibles risques et recommandé leur utilisation pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

#### **Barrière de séparation**

24. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution [ES-10/17](#) de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de sensibilisation et d'enregistrement des plaintes, qui serviront « à consigner sous forme documentaire les dommages causés à toutes les personnes physiques et morales concernées par la construction du mur par Israël, Puissance occupante, dans le Territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est ». Depuis sa création en décembre 2007, plus de 74 100 plaintes et plus de 1,5 million de justificatifs ont été recueillis dans les neuf provinces et dans 269 des 299 localités palestiniennes touchées par la partie du mur dont la construction est achevée.

### **III. Action des organismes des Nations Unies**

#### **A. Développement humain et social**

25. Les organismes des Nations Unies ont continué de se coordonner pour fournir une aide humanitaire et une aide au développement dans le Territoire palestinien occupé, réorientant en majeure partie leur action après octobre 2023 pour répondre aux besoins incommensurables qu'entraîne la poursuite des hostilités.

## Éducation

26. Les organismes des Nations Unies ont renforcé l'accès à une éducation inclusive de qualité dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. L'UNRWA, qui administre près d'un tiers des établissements scolaires dans le Territoire, a dispensé un enseignement primaire à 47 157 élèves (28 544 filles et 18 613 garçons) dans 96 écoles et une formation professionnelle à 1 124 jeunes en Cisjordanie, et achevé la construction de deux nouvelles écoles. Bien que l'enseignement ait été perturbé à Gaza pour 660 000 enfants, dont 300 000 réfugiés palestiniens fréquentant 183 écoles de l'UNRWA, en novembre 2024, l'Office a recommencé à dispenser un enseignement et une formation techniques et professionnels à 1 607 élèves, en personne et à distance. Il a apporté un soutien psychosocial aux apprenants et au personnel.

27. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a aidé 53 780 enfants (dont 28 230 filles) en organisant des camps d'été comprenant des espaces d'apprentissage et des espaces adaptés aux enfants ; 11 075 élèves ont par ailleurs bénéficié d'activités axées sur l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques dans le cadre de 193 clubs et 623 membres du corps enseignant ont reçu une formation consacrée à l'art de prendre soin de soi.

28. Le Bureau des Nations Unies pour l'appui aux projets (UNOPS) a commencé à construire à Yatta un nouvel établissement d'enseignement professionnel pouvant accueillir 240 élèves, et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a renforcé les capacités de 45 étudiants de l'enseignement supérieur en Cisjordanie afin que 1 350 personnes bénéficient d'un accompagnement de pair à pair en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Elle a distribué 182 trousseaux où sont proposées des activités de soutien psychosocial et formé 270 jeunes et 32 établissements à la transformation numérique et à l'intelligence artificielle.

29. À Jérusalem-Est, le PNUD a amélioré l'offre d'enseignement en créant, dans quatre établissements, au profit de 240 élèves, 10 filières d'enseignement et formation techniques et professionnels axées sur les compétences demandées sur le marché et il a doté 16 écoles de systèmes d'énergie solaire, contribuant ainsi à élargir l'accès à une éducation de qualité pour plus de 4 200 élèves.

## Santé

30. Ensemble, les organismes des Nations Unies ont renforcé les systèmes de santé et amélioré l'accès aux services de santé essentiels dans tout le Territoire palestinien occupé, mettant l'accent sur la couverture sanitaire universelle, la santé reproductive et la préparation aux situations d'urgence.

31. En Cisjordanie, l'UNRWA a donné 879 258 consultations dans 43 établissements de santé. Il a donné plus de 4,6 millions de consultations à Gaza dans 10 centres de santé, dans des installations sanitaires temporaires et dans 64 postes de secours.

32. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est employée à promouvoir la couverture sanitaire universelle et à faciliter la réforme du système de santé : elle a fait le suivi des obstacles qui entravent l'accès aux soins de santé et mis à jour des politiques clés, notamment la stratégie nationale quinquennale concernant la santé mentale, les protocoles relatifs à la violence de genre et les stratégies de lutte contre le cancer. Elle a également amélioré les systèmes d'information sanitaire et soutenu les réformes relatives aux soins primaires et au financement de la santé. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a élaboré des protocoles d'urgence en matière de drogue et formé 36 professionnels de la jeunesse à la détection et à la prévention de la drogue. L'OMS, l'UNICEF et le Fonds des Nations

Unies pour la population (FNUAP) ont aidé le Ministère de la santé à développer les services de santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale et infantile, en particulier à Gaza.

33. Le FNUAP a formé plus de 600 prestataires de soins de santé et éducateurs pour la jeunesse à la santé sexuelle et reproductive, ce qui a permis d'offrir des services à près de 25 422 jeunes. L'UNICEF a donné des orientations stratégiques pour les soins néonataux, formé 410 prestataires de soins de santé aux protocoles de soins d'urgence et livré des fournitures médicales et des vaccins, au bénéfice de plus de 129 000 enfants âgés de moins de 5 ans.

34. En Cisjordanie, le PNUD a renforcé les capacités de 36 établissements de santé en y déployant des soignants, équipé 22 établissements en fournitures médicales et mis en service deux dispensaires mobiles. Il a également mis en place un système numérique d'évaluation des soins administrés aux patients dans 21 hôpitaux, où il a procédé à 12 911 évaluations et mis en service l'assurance en responsabilité civile professionnelle, et il a mis sur pied 14 conseils d'administration d'hôpitaux locaux.

35. L'UNOPS a remis en état le Complexe médical de Palestine et le centre médical Qabatiyé et apporté un appui à la pharmacie de l'hôpital Augusta Victoria, ce qui profite à 8 000 patients par an.

#### **Eau et assainissement**

36. L'UNRWA a fourni des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène essentiels dans 19 camps de réfugiés en Cisjordanie, gérant 47 352 tonnes de déchets avec un effectif de 179 personnes. À Gaza, il a apporté à plus de la moitié de la population un soutien en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, distribuant 200 000 trousseaux d'hygiène familiale, menant plus de 800 campagnes de nettoyage et nettoyant plus de 1 000 bouches d'égout en prévision de l'hiver.

37. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fourni à 1 050 éleveurs de Cisjordanie des citernes à eau, renforçant ainsi leur résilience face à la pénurie d'eau, garantissant durablement la santé du bétail et allégeant la charge que constitue le fait de devoir parcourir de longues distances pour atteindre des points d'eau éloignés, en particulier dans les zones sujettes à la sécheresse.

38. Le PNUD a aidé à mettre en service un système de contrôle en ligne de l'approvisionnement en eau en vrac en Cisjordanie, ce qui permet la détection précoce des fuites. En collaboration avec la Régie palestinienne des eaux, il a contribué à améliorer la gestion des eaux usées transfrontalières en installant des systèmes de collecte des eaux usées et des stations de mesure du débit qui permettent à la Régie de vérifier les déductions opérées par Israël sur les recettes fiscales et douanières qu'il perçoit pour le compte de l'Autorité palestinienne.

39. L'UNICEF a appuyé la tenue d'ateliers de la Régie visant à renforcer les capacités dans le domaine de la prestation de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi qu'en matière de suivi et de coordination, et a formé des membres du personnel du Ministère de la santé au fonctionnement de l'Outil d'amélioration de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements de santé de sorte que la gestion des soins de santé soit fondée sur les risques.

#### **Emploi**

40. Les organismes des Nations Unies ont cherché à renforcer les moyens de subsistance et la résilience économique de la population de l'ensemble du Territoire

palestinien occupé, faisant porter leur action en particulier sur les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap.

41. L'UNRWA, qui emploie 12 283 personnes à Gaza, a offert 3 000 à 5 000 possibilités de travail contre rémunération à Gaza et fait appel à plus de 1 350 sous-traitants pour la logistique et le génie, privilégiant la participation des femmes afin d'augmenter le revenu des ménages et de promouvoir l'autosuffisance. Le PNUD a soutenu 1 254 microentreprises et petites et moyennes entreprises (dont 32 % dirigées par des femmes) en leur fournissant des services techniques, numériques, juridiques et financiers et créé des emplois dignes, de courte durée, pour 3 276 personnes.

42. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a renforcé les dispositifs concernant le travail et les entreprises en créant, dans le secteur privé et les syndicats, des groupes chargés de la communication et en promouvant l'aide juridique et les réformes de politique générale. Elle a également mis au point une formation pour les spécialistes de l'enfance et formé 18 jeunes femmes. La FAO a formé 206 jeunes diplômés (106 femmes) et offert des stages de six mois ; elle a soutenu 23 start-ups vertes et élaboré des programmes d'enseignement professionnel au profit de 77 jeunes, dont 67 femmes.

43. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a fourni des services de renforcement des capacités et une assistance pécuniaire à 1 276 personnes, dont 68 en situation de handicap, et organisé une visite d'étude en Jordanie pour le Ministère de l'économie nationale afin de contribuer à l'émancipation économique des femmes.

44. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a soutenu le Palestinian Business Prosperity Center, offrant aux petites et moyennes entreprises une assistance technique ciblée visant à améliorer les chaînes de valeur, la compétitivité et l'emploi formel en Palestine.

### **Protection sociale ciblée**

45. L'UNRWA a aidé les populations vulnérables en Cisjordanie et à Gaza. En Cisjordanie, il a fourni une assistance pécuniaire à 6 252 familles pauvres, 2 000 familles étant sur une liste d'attente en raison du manque de ressources. Il a également aidé plus de 2 000 enfants non accompagnés et séparés, réunissant 500 d'entre eux avec leur famille et soutenant 1 500 enfants vulnérables. À Gaza, il a mis en place une approche visant à venir en aide aux enfants non accompagnés et séparés qui englobe la prévention, la prise en charge et le suivi de la protection aux fins de l'amélioration de la coordination des programmes.

46. En Cisjordanie, le Programme alimentaire mondial (PAM) a étendu l'assistance complémentaire à 190 019 bénéficiaires de l'aide sociale de l'Autorité palestinienne, soit 189 % de plus qu'en 2023. Il a également lancé un programme d'assistance pécuniaire pour la prévention de la malnutrition. Au total, 3 118 ménages composés de femmes enceintes ou allaitantes et d'enfants de moins de 5 ans et vivant dans des zones à haut risque ont reçu une aide alimentaire en espèces. Le PAM a également pris des initiatives sociales et organisé des activités visant à faire changer les comportements en ce qui concerne l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et la nutrition maternelle. Ces efforts ont contribué à donner un accès immédiat à l'alimentation tout en renforçant les systèmes nationaux de protection sociale durable et inclusive.

47. L'UNICEF a renforcé la résilience nationale en agissant dans trois domaines : la protection sociale adaptée aux chocs, les droits de l'enfant et la gouvernance locale. Il a également facilité les consultations tenues aux fins de l'établissement du prochain rapport de la Palestine au Comité des droits des personnes handicapées.

## **Culture**

48. L'UNESCO a dirigé les travaux de rénovation du musée Riwaya à Bethléem et, avec la FAO, elle a œuvré à la sauvegarde de paysages agro-culturels à Battir et Houssan tout en préparant la restauration de terrasses agricoles. Elle a également lancé une initiative en faveur de l'artisanat traditionnel et formé 15 jeunes à la protection du patrimoine. Depuis octobre 2023, l'UNESCO, le Centre satellitaire des Nations Unies et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ont évalué 126 sites culturels à Gaza et constaté que 83 d'entre eux avaient été endommagés.

49. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a fait participer 2 000 jeunes à des activités de sensibilisation à l'histoire de Jérusalem-Est, mené un programme de formation au patrimoine culturel dans la vieille ville et formé 30 bénévoles à la gestion de sites.

50. La FAO a élaboré une stratégie marketing participative pour le site du patrimoine mondial de Battir afin de stimuler la production alimentaire locale et les chaînes de valeur. Le FNUAP a aidé 205 jeunes à diriger des initiatives en matière de patrimoine et de tourisme culturel, ce qui a bénéficié à 1 961 autres personnes dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé.

## **Sécurité alimentaire et agriculture**

51. La FAO a amélioré la sécurité alimentaire et la résilience climatique en évaluant 16 marchés de gros, en réhabilitant deux marchés à Toulkarm et à Naplouse et en lançant un programme d'investissement dans l'agrobusiness. Elle a aidé 1 097 agriculteurs à cultiver 8 400 dounoums de terres en leur accordant des subventions en espèces, installé sept stations météorologiques et piloté six innovations climato-compatibles. Elle a également équipé de systèmes d'énergie solaire neuf coopératives dirigées par des femmes.

52. Le PAM a apporté son concours à des interventions agricoles résilientes au climat menées au profit de 6 350 ménages vulnérables en Cisjordanie, aidant de petits exploitants agricoles à améliorer leur production alimentaire et à résister aux chocs liés au climat et aux conflits. Parmi ces projets, figuraient les suivants : serres, jardins familiaux, cultures hydroponiques, apiculture, abris à bétail et remise en état de systèmes d'irrigation. Le PAM a également renforcé les capacités de 31 coopératives agricoles qui bénéficient à plus de 860 personnes, principalement à Hébron et Bethléem.

53. L'OIT a apporté un soutien technique et des intrants à 1 467 agriculteurs de Jéricho et de la vallée du Jourdain, améliorant ainsi le rendement de la production et la qualité des produits. Elle a également formé 116 agriculteurs à la sécurité, à l'hygiène et à l'utilisation d'équipements modernes.

54. L'UNICEF a apporté un soutien stratégique au Ministère de la santé pour la mise à jour de directives relatives à la gestion communautaire de la malnutrition aiguë.

55. L'ONUDI a soutenu la création du Centre palestinien de transfert de technologies agricoles, centre d'excellence pour la formation et le transfert de technologies dans l'agriculture et l'agro-industrie.

## **Les droits humains et les femmes, les enfants et les jeunes**

56. Les organismes des Nations Unies ont continué à faire avancer les questions relatives aux droits humains, à la protection et à l'inclusion dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a fait la promotion des droits humains, notamment dans le cadre de plus de

20 campagnes qui ont touché 7 millions de personnes et de la formation dispensée à 500 personnes chargées de la protection d'urgence. L'ONU DC a formé 127 professionnels de la jeunesse et touché 1 826 jeunes et 177 familles. ONU Femmes a fourni une aide juridique à 1 593 femmes, une protection multisectorielle à 59 732 personnes et des services de justice à plus de 17 404 Palestiniens.

57. L'UNESCO a œuvré pour le bien-être psychosocial en organisant des activités d'art-thérapie à l'intention de 5 259 enfants et 3 290 personnes s'occupant d'enfants et en menant une action pour la santé mentale et le soutien psychosocial en faveur de 1 200 enfants et 240 personnes s'occupant d'enfants, et il a créé un réseau de pairs qui bénéficie à 814 jeunes. Le PNUD, ONU-Femmes et l'UNICEF ont fourni une aide juridique à 13 517 personnes et donné des informations relevant du domaine du droit à 21 054 Palestiniens dans le cadre du projet conjoint Sawasya III. Le PNUD a œuvré en faveur de la participation des femmes à la vie politique et de la mobilisation des jeunes, faisant bénéficier 91 800 personnes de son action menée dans des centres communautaires, et il a rétabli l'accès à l'enseignement supérieur pour 71 600 étudiants.

58. L'UNRWA a fourni des services de conseil pour 526 cas de protection et soutenu 3 556 personnes dans le cadre de son programme sur le genre et 2 510 dans le cadre de son programme sur le handicap. Il a créé 52 comités de femmes, distribué plus de 500 000 kits dignité et offert un emploi d'urgence à 2 261 femmes. En outre, il a fait bénéficier plus de 24 000 femmes de services de santé sexuelle et reproductive.

59. Le FNUAP a organisé des séances éducatives à l'intention de 5 549 adolescents et mobilisé plus de 3 500 jeunes volontaires, qui ont mis en place plus de 300 initiatives à l'intention de plus de 400 000 personnes déplacées. L'UNICEF a aidé 704 enfants à bénéficier de services juridiques, étendu ses activités de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, venant ainsi en aide 650 000 personnes, et développé un système de plaintes électronique qui a permis de traiter 15 000 cas par mois et de donner des informations à 120 000 personnes.

### **Environnement, logement et urbanisation**

60. ONU-Habitat a amélioré la situation concernant l'aménagement de l'espace, les droits fonciers et les lieux publics dans toute la Cisjordanie, ce qui a profité à plus de 180 000 personnes. Il a contribué à l'aménagement de l'espace au profit de plus de 50 communautés dans la zone C. Avec l'aval du gouvernement, la Politique urbaine nationale a été mise en place pour guider le développement urbain durable. ONU-Habitat a également remis en état 11 lieux publics, formé 1 582 personnes à la sécurité des lieux publics et noué un partenariat public-privé visant à améliorer les espaces urbains, ce qui a profité à 1,2 million de personnes.

61. Le PNUD a élargi l'accès aux énergies renouvelables en installant des systèmes d'énergie solaire produisant 2 249 kW, qui ont permis d'alimenter en électricité 41 communautés rurales de Cisjordanie, et en lançant un programme pour une cinquantaine d'administrations locales. Un projet pilote d'énergie solaire, de 1,1 million de dollars, mené à Samouh, a permis que 30 829 personnes aient accès à de l'énergie propre. Le PNUD a également mis à l'essai, à Jéricho, un modèle d'agriculture circulaire pour l'élevage laitier et, dans le cadre du Programme d'investissement pour la résilience, il a renforcé les infrastructures sociales communautaires inclusives et les services qui y sont associés pour 189 755 personnes.

62. En Cisjordanie, l'ONUDI a contribué au développement industriel durable en encourageant une production propre et économe en ressources. Elle a appliqué 119 mesures d'efficacité, qui ont permis d'économiser de l'énergie, de l'eau et des matériaux et de réduire de 7 913 tonnes les émissions de dioxyde de carbone, ce qui s'est traduit par des avantages économiques chiffrés à 2,5 millions de dollars. Elle a

également formé des professionnels du secteur et des universitaires, intégrant les questions liées à la production propre et économe en ressources dans les programmes de deux grandes universités et invitant les bailleurs de fonds à soutenir les investissements dans l'industrie verte. Son Programme mondial d'innovation par les technologies propres a permis de réduire les émissions de dioxyde de carbone de 13 475 tonnes par an et de faire des économies d'énergie annuelles de 8 066 MWh, ainsi que de contribuer à la croissance de 17 entreprises.

## **B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies**

### **Aide d'urgence à l'agriculture**

63. La FAO a distribué 1 075 tonnes de fourrage d'orge et 922 tonnes d'aliments pour animaux à 4 800 éleveurs et 460 propriétaires d'ânes à Gaza, ainsi que des trousseaux vétérinaires à 2 400 bénéficiaires. En Cisjordanie, 1 050 éleveurs ont reçu des citernes à eau, 160 des abris pour animaux et 600 du matériel de santé et d'hygiène. En outre, 2 600 éleveurs ont reçu des semences tolérantes à la sécheresse, et 600 des outils de transformation des produits laitiers, et 2,8 millions de vaccins pour animaux ont été livrés au Ministère de l'agriculture.

### **Aide alimentaire d'urgence**

64. À Gaza, rien que du 19 janvier à la fin février, l'UNRWA a distribué de la farine à environ 1,3 million de personnes et des colis alimentaires à 2 millions de personnes.

65. Le PAM, agissant en partenariat avec l'UNRWA, a augmenté l'aide alimentaire d'urgence face à l'escalade des besoins humanitaires. Ensemble, ils ont fourni, en Cisjordanie, une aide alimentaire en nature à environ 39 845 personnes issues des communautés de bédouins et d'éleveurs de la zone C, dont la plupart étaient des réfugiés de Palestine. Le PAM a poursuivi la transition visant à passer d'une aide pécuniaire à une assistance en nature.

66. Le PAM a aidé 2,1 millions de Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie. À Gaza, il a donné la priorité à la distribution d'aliments, de repas chauds et de pain. Il a fourni une aide pécuniaire à 180 000 Palestiniens depuis juin 2024, date à laquelle l'assistance a commencé.

67. À Gaza, dans le cadre d'un partenariat, ONU-Femmes et le PAM ont apporté une aide alimentaire sur mesure à 14 716 ménages dirigés par des femmes, ce qui a bénéficié à plus de 73 500 personnes. Le PAM a également aidé 18 boulangeries tout au long de l'année 2024, facilitant la production quotidienne de pain, ce qui a bénéficié à plus de 160 000 personnes. Les cantines populaires soutenues par le PAM ont fourni jusqu'à 500 000 repas chauds par jour. En outre, le PAM a renforcé le soutien nutritionnel qu'il apporte aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes ou allaitantes : 131 158 femmes enceintes ou allaitantes et 306 809 enfants de moins de 5 ans ont reçu des suppléments nutritifs à base de lipides en quantité moyenne.

68. À Gaza, l'UNICEF et ses partenaires ont effectué plus de 500 000 dépistages de la malnutrition et traité 33 000 enfants en situation de malnutrition aiguë, dont 7 000 cas graves. En outre, 72 000 enfants ont reçu des micronutriments en poudre et 48 600 mères ont reçu des suppléments de fer, de folate et de micronutriments. L'UNICEF a également formé 500 prestataires de services à l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants en situation d'urgence et à la gestion communautaire de la malnutrition aiguë.

### **Aide d'urgence à l'éducation**

69. Deux années scolaires ayant été marquées par des perturbations de l'enseignement, l'UNRWA a mis en place un enseignement flexible et un contrôle continu. Les services de santé mentale et de soutien psychosocial ont bénéficié à 80 % des enfants d'âge scolaire à Gaza. En janvier 2025, l'Office a lancé un programme d'enseignement à distance auquel 70 % des 259 409 enfants inscrits ont participé. Il a également permis à plus de 47 000 élèves de bénéficier d'un enseignement en personne dans 439 lieux temporaires répartis entre 51 écoles et abris.

70. L'UNRWA a reporté le début de l'année scolaire 2024/2025 pour plus de 5 800 élèves vivant dans le nord de la Cisjordanie en raison des opérations militaires, et les écoles du camp de Jénine ont fermé le 9 décembre 2024 en raison des opérations de sécurité israéliennes et palestiniennes, de sorte que 48 journées d'enseignement ont été perdues. L'Office a distribué des supports d'auto-apprentissage à 1 600 enfants dans les écoles de Jénine.

71. Le PNUD a doté 50 centres d'enseignement temporaires de matériel scolaire produit par des entreprises locales à Gaza.

72. À Gaza, l'UNICEF a dispensé une éducation formelle et non formelle à plus de 70 000 enfants dans 75 centres d'enseignement ; il a versé des primes d'encouragement à 2 500 membres du personnel et formé 1 082 adolescents au tutorat. Il a également aidé 58 527 élèves de douzième année à se préparer à passer les examens nationaux.

### **Aide sanitaire d'urgence**

73. L'OMS a dirigé la coordination de l'action de santé publique à Gaza, menant 111 missions sur le terrain, sur les 279 prévues, livrant des fournitures médicales pour 42 millions de traitements et fournissant 9,9 millions de litres de carburant aux établissements de soins. Elle a évacué 1 959 patients et donné 2,2 millions de consultations en mettant à disposition des équipes médicales d'urgence. Elle a remis en état 11 établissements de santé prioritaires et commencé les travaux de rénovation de 10 autres établissements, dont 5 hôpitaux et 5 centres de soins primaires, et elle a monté 11 dispensaires temporaires.

74. L'OMS, l'UNRWA et l'UNICEF ont fait face à une épidémie de poliomyélite en organisant trois campagnes de vaccination, qui ont permis d'immuniser plus de 560 000 enfants. Quelque 559 161 enfants ont été vaccinés durant la première campagne et 602 795 durant la dernière. L'UNRWA a vacciné 213 481 enfants. L'UNICEF a formé et déployé plus de 850 animateurs sociaux, qui ont touché environ 1 000 000 de personnes dans le cadre de campagnes d'information. À Gaza, il a fourni 966 300 doses de vaccins de routine, qui ont permis d'immuniser 134 283 enfants de moins de 18 mois.

75. L'UNRWA a adapté ses services de santé pour faire face aux fermetures des centres de santé qui se sont produites en raison des opérations de grande envergure menées par les forces de sécurité en Cisjordanie. L'unité de santé de Qabatiyé a étendu ses services aux patients de Jénine et des équipes itinérantes ont fourni des soins primaires aux familles déplacées après la fermeture des centres de santé de Jénine, Toulkarm et Nour Chams. Ces équipes ont travaillé dans deux dispensaires temporaires, à Qabatiyé-Jénine et Dhannaba-Toulkarm, ainsi que dans neuf unités de santé de secours, soignant en moyenne 615 patients par jour depuis avril.

76. Le FNUAP a fourni des services de santé sexuelle et reproductive à 370 015 personnes (358 404 femmes et 11 611 hommes), aidé 50 établissements de santé et distribué 1 037 trousseaux de santé procréative à 162 106 personnes (150 506 femmes et 11 600 hommes). Parmi les bénéficiaires, 156 106 se trouvaient à Gaza et 6 000 en Cisjordanie. À Gaza, le FNUAP a apporté son soutien à 12 hôpitaux, dont six unités

installées dans des conteneurs, fournissant des services de santé maternelle et de santé sexuelle et reproductive à 91 200 femmes et aidant à pratiquer 24 950 accouchements.

77. Le FNUAP a déployé 100 sage-femmes et équipes sanitaires dans des centres de soins primaires, ce qui a permis de traiter 81 416 femmes et filles. Il a fourni une assistance téléphonique à 4 071 femmes, distribué 9 146 trousseaux post-partum et contribué financièrement aux soins de santé sexuelle et reproductive dispensés à 1 197 femmes. En Cisjordanie, cinq dispensaires mobiles soutenus par le FNUAP ont fourni des services de santé sexuelle et reproductive à 28 944 personnes, y compris des services de détection de la violence de genre et de dépistage du cancer du sein. À Gaza, le Fonds a formé 199 prestataires de services à la prise en charge des cas de violence autre que la violence de genre et 331 agents de première ligne à la santé mentale et au soutien psychosocial. Il a apporté son soutien à 16 espaces sûrs, offrant à 321 933 personnes une aide pécuniaire et des services de prise en charge liés à la violence de genre, et distribué 55 615 kits dignité, 15 390 trousseaux d'hygiène menstruelle, 46 189 serviettes hygiéniques, 128 500 articles pour l'hiver, 15 134 kits d'assemblage d'abri et 5 928 kits pour adolescents.

78. ONU-Habitat a créé deux centres multiservices à Gaza, offrant un soutien psychologique, des activités de loisir et des services de santé aux personnes déplacées.

79. L'UNICEF a fourni des suppléments de vitamine A à 448 425 enfants. En 2024, il a mené des interventions sanitaires primaires dans 15 établissements, venant en aide à 585 300 personnes. Il a également apporté son soutien à 44 établissements, qu'il a ravitaillés en fournitures sanitaires et en matériel médical essentiels, et il a déployé sept équipes itinérantes et formé 4 450 agents de santé à la santé maternelle et néonatale. Dans le domaine de l'inclusion du handicap, il a mis à l'essai l'utilisation de la technologie 3D pour les prothèses et fourni 545 fauteuils roulants.

80. À Gaza, le Service de la lutte antimines a sensibilisé 340 788 personnes aux risques des engins explosifs et informé 2,2 millions de personnes dans le cadre de campagnes médiatiques. Il a procédé à 38 évaluations des risques, déclarant que 25 écoles présentaient un risque faible. Il a également formé 568 membres du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire, ainsi que 816 personnes chargées de sensibiliser la population aux dangers des engins explosifs, qui ont animé des séances de sensibilisation dans les abris et les points de distribution de l'aide humanitaire. Afin d'informer le plus grand nombre, 76 autres personnes ont également reçu une formation.

#### **Aide d'urgence au logement**

81. En Cisjordanie, l'UNRWA a apporté une aide pécuniaire à 8 784 personnes dont le logement avait été démoli par les autorités israéliennes et fourni des services d'intervention d'urgence à 39 842 autres personnes. À Gaza, il a assuré le fonctionnement de 120 foyers accueillant des dizaines de milliers de familles.

82. ONU-Habitat a fourni une aide en prévision de l'hiver à 40 000 personnes déplacées dans la bande de Gaza, y compris des moyens de protection contre les inondations et des bâches en plastique qu'il a distribués à 160 familles. En collaboration avec l'UNRWA, l'UNOPS a acheté et distribué 3 194 kits de literie d'urgence, venant ainsi en aide à 22 221 personnes à Gaza.

#### **Aide d'urgence à la création de revenus**

83. Les organismes des Nations Unies ont continué de fournir des moyens de subsistance d'urgence à Gaza et en Cisjordanie. L'UNRWA a proposé du travail contre rémunération à 11 334 bénéficiaires. L'OIT a créé des emplois immédiats pour 1 395

travailleurs vulnérables, en faisant porter son action en particulier sur les jeunes à risque et les droits des travailleurs. Le PNUD a créé des emplois d'urgence pour 2 063 personnes (591 femmes) à Gaza, fourni une assistance à plus de 4 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises et rétabli les relations commerciales de 14 entreprises alimentaires de Cisjordanie pour que celles-ci fournissent une aide à Gaza. L'UNICEF a distribué 45 millions de dollars à 1 million de personnes, dont 588 000 enfants, en fournissant une assistance pécuniaire par transfert numérique de fonds. Des transferts mensuels ont permis de venir en aide à 120 000 personnes, la priorité ayant été accordée aux groupes vulnérables.

#### **Aide d'urgence en matière d'eau et d'assainissement**

84. À Gaza, l'UNRWA a remis en état des puits, fournissant 80 millions de litres d'eau par mois à 600 000 personnes, et il a enlevé 7 000 tonnes de déchets par mois, ce qui a bénéficié à 972 000 personnes. En outre, il a déployé dans les camps de Cisjordanie 121 agents sanitaires, qui ont réparé des infrastructures et fourni des articles de première nécessité.

85. À Gaza, ONU-Habitat a fourni un système de distillation de l'eau fonctionnant à l'énergie solaire, qui a permis d'approvisionner en eau potable 35 000 personnes déplacées. Le PNUD a assuré la distribution d'eau par camion-citerne à 75 000 personnes vivant à Gaza, enlevé 270 000 tonnes de déchets et réhabilité des décharges. L'OMS a installé des laboratoires d'analyse portables, effectuant plus de 2 000 tests de contamination pour contrôler la qualité de l'eau.

86. Dans la ville de Gaza, l'UNICEF a livré des pompes d'assèchement, ce qui a bénéficié à 250 000 personnes. En Cisjordanie, il a approvisionné la Régie palestinienne des eaux en matériel, ce qui a profité à plus de 50 % de la population. En outre, il a facilité l'acheminement d'urgence d'eau par camion-citerne, ce qui a permis d'approvisionner 1,8 million de personnes par mois. Il a également contribué à la réparation de systèmes d'approvisionnement en eau, fourni 6 millions de litres de carburant pour les installations d'approvisionnement en eau et remis en état une usine de dessalement. Il a aidé 900 000 personnes par mois en fournissant des services de voirie ; il a soutenu 56 installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène et géré l'entretien du réseau d'égouts, ce qui a bénéficié à 400 000 personnes.

#### **Protection d'urgence des enfants**

87. L'UNICEF a intensifié ses activités de protection de l'enfance, menant des interventions individuelles et collectives et organisant des activités structurées dont ont bénéficié 163 032 enfants (55 % de filles) et aidant 90 604 personnes ayant la charge d'enfants (54 % de femmes). En collaboration avec l'UNRWA et le Groupe de travail technique sur les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, il a mis au point des outils et des procédures pour l'identification, la documentation, la recherche et la réunification des enfants, et il a réuni 54 enfants avec leur famille. Quelque 200 730 enfants (dont 55 % de filles) ont reçu une formation à la prévention des risques liés aux engins explosifs. En outre, l'UNICEF a distribué des vêtements d'hiver à environ 247 000 enfants.

### **C. Appui des organismes des Nations Unies aux institutions palestiniennes**

88. Dans le cadre de son projet d'assistance intitulé « Transparency, Evidence, Efficiency, Effectiveness and Accountability », l'UNICEF a déployé des conseillers techniques, appuyé la planification nationale du relèvement et mis en place des

solutions numériques permettant d'améliorer la prestation des services publics et le partage des connaissances.

89. Le PAM a continué de renforcer les capacités des institutions palestiniennes en matière d'analyse de la sécurité alimentaire et de protection sociale. Il a aidé le Ministère du développement social à collecter des données dans les situations d'urgence et à améliorer les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire, ainsi qu'à intégrer les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire dans le registre social national, qui comptait plus de 141 000 ménages à la fin de 2024. Plus de 360 000 ménages ont été enregistrés, ce qui a permis d'étendre la portée du dispositif national de protection sociale et d'en améliorer l'efficacité.

90. La FAO a renforcé la résilience agricole en améliorant la protection phytosanitaire, la sécurité alimentaire et les services vétérinaires moyennant le développement de systèmes, le renforcement des capacités et la mise à jour des stratégies. Elle a également fourni des données essentielles sur la sécurité alimentaire afin d'éclairer la planification.

91. L'OIT a axé son action sur la résilience du marché du travail et la protection sociale : elle a distribué des allocations sociales, renforcé les dispositifs d'aide d'urgence et procédé à des évaluations critiques du marché de l'emploi. La CNUCED a contribué à la gestion budgétaire et économique en rétablissant les systèmes de gestion de la dette et en créant un registre électronique des entreprises visant à appuyer le développement du secteur privé.

92. Dans les secteurs de la justice et de la sécurité, l'ONUDC a renforcé les capacités de la police en matière de criminalistique et de lutte contre la corruption, et ONU-Femmes a appuyé les services destinés aux rescapées de violences et contribué à l'amélioration des politiques tenant compte des questions de genre. Le programme Sawasya III, exécuté conjointement par le PNUD, ONU-Femmes et l'UNICEF, a permis de numériser les systèmes de gestion des tribunaux afin d'améliorer l'accès à la justice. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a accru son soutien technique dans le domaine du respect des droits humains et aidé les institutions nationales à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux, notamment en organisant une formation avec le Ministère du développement social sur l'application et le suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant et une formation à l'intention du personnel pénitentiaire sur la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et sur les observations finales du Comité contre la torture.

93. Le Service de la lutte antimines a formé 11 membres du personnel du Centre palestinien de lutte antimines à la sensibilisation aux risques des engins explosifs.

94. L'UNESCO a collaboré avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour affiner les plans stratégiques et aidé le Ministère de la culture à appliquer les conventions sur le patrimoine culturel.

95. L'UNOPS a fourni un appui logistique indispensable : il a livré des millions de litres de carburant pour les opérations humanitaires à Gaza et entretenu les stations-service pour maintenir les services essentiels.

## **D. Développement du secteur privé**

96. En Cisjordanie, l'UNRWA a accordé 1 796 microcrédits visant à soutenir des activités génératrices de revenus pour les réfugiés palestiniens et les populations marginalisées, pour un montant total de 2 617 514 dollars, dont 1 134 887 dollars (791 prêts) octroyés à des réfugiés de Palestine.

97. Le PNUD a fourni des services techniques et des services de gestion financière à 70 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises et facilité l'accès de plus de 5 000 entreprises à un financement à des conditions favorables. Il a également apporté son soutien à plus de 1 200 artisans (dont 75 % de femmes) en leur accordant des subventions pour la résilience et une assistance technique.

98. L'ONUDI a soutenu la création d'un centre spécialisé qui aide les entreprises à adopter des solutions énergétiques durables et des technologies innovantes ; elle a également procédé à 32 audits énergétiques dans des entreprises industrielles et amélioré la résilience énergétique de 148 entreprises.

## **E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies**

99. Le système des Nations Unies a considérablement renforcé ses mécanismes de coordination et d'intervention pour faire face à la crise humanitaire alarmante qui frappe le Territoire palestinien occupé, s'employant en priorité à améliorer les dispositifs nationaux et la cohérence, à assurer la fourniture de l'aide et à promouvoir l'inclusion.

100. Sous la direction de la Coordinatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordinatrice résidente et Coordinatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, la coordination entre les entités des Nations Unies et avec les donateurs et partenaires a été renforcée. L'équipe de pays des Nations Unies a entretenu une étroite coopération avec l'Autorité palestinienne, appuyant la création du Ministère de la planification et de la coopération internationale, qui est chargé de diriger la planification du relèvement et de la reconstruction de Gaza et d'améliorer la coordination générale de l'aide au développement. Elle a aidé le nouveau Ministère d'État chargé des affaires humanitaires à mettre en place un centre d'opérations conjoint afin de mieux coordonner l'action humanitaire à Gaza. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a renforcé la coordination de l'accès en recourant au système de notification humanitaire ainsi qu'en contribuant à la formation, à l'élaboration d'instructions permanentes et à la coordination civilo-militaire.

101. Le Mécanisme 2720, établi en application de la résolution [2720 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, a coordonné l'acheminement de 85 568 tonnes d'aide humanitaire, dont 79 % ont été acheminées par le couloir jordanien. Le Groupe de soutien à l'accès a facilité la circulation du personnel et donné accès à l'assistance en cas d'incident, gérant l'entrée et la sortie de 4 200 personnes, et il a fourni un soutien consultatif aux missions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

## **IV. Réaction des donateurs face à la crise**

### **Appui budgétaire et financier**

102. En baisse depuis plus d'une dizaine d'années, l'appui des donateurs à l'Autorité palestinienne a augmenté : le financement extérieur des dépenses totales et des prêts nets accordés à l'Autorité palestinienne est passé de 7 % (environ 345 millions de dollars) en 2023 à 16 % (770 millions de dollars) en 2024. Globalement, l'augmentation du financement extérieur représente moins de la moitié des déductions opérées par Israël sur les transferts de recettes fiscales et douanières palestiniennes en 2024.

### **Coordination des donateurs**

103. Le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens a tenu à l'intention de ses membres des séances de travail sur des questions thématiques précises. La réunion qu'il a tenue en septembre 2024 s'est déroulée sans la participation d'Israël. Les organismes des Nations Unies ont dirigé l'élaboration d'une stratégie globale de relèvement rapide pour Gaza, qu'ils ont présentée à la réunion. Afin de renforcer encore la coordination des donateurs, plusieurs réunions de coordination ont été organisées avec les organismes des Nations Unies.

## **V. Besoins non satisfaits**

104. Malgré les progrès accomplis pendant le cessez-le-feu, les besoins humanitaires de Gaza restent incommensurables. L'eau et l'assainissement font défaut et des centaines de milliers de personnes ont besoin d'un toit. En tout, 43 % des hôpitaux et 57 % des centres de soins de santé primaires ne sont pas opérationnels, et 92 % des jeunes enfants et des femmes enceintes ou allaitantes ne bénéficient pas d'une nutrition adéquate. Environ 25 % vivent avec un handicap ou des blessures irréversibles. Les moyens de subsistance sont anéantis, un tiers des enfants d'âge scolaire n'ont pas accès à l'éducation et les services de télécommunications et d'Internet sont fortement perturbés.

105. D'après les estimations figurant dans l'évaluation intermédiaire rapide des dégâts et des besoins, 53,2 milliards de dollars seront nécessaires pour le relèvement et la reconstruction de Gaza pour les dix prochaines années, dont 20 milliards de dollars pour les trois premières années. Pour répondre à ces besoins de financement, il faudra mobiliser la plus large coalition possible de donateurs et de partenaires, notamment faire appel à divers instruments de financement et à des sources du secteur privé. Il faudra aussi que la situation s'améliore nettement en ce qui concerne l'entrée à Gaza des matériaux nécessaires à la reconstruction.

106. L'UNRWA se heurte à une grave crise financière : le montant des dettes non réglées en 2024 et reporté s'élève à 35 millions de dollars et le déficit de financement atteint actuellement 26 %. L'Office s'attend à recevoir moins d'argent en 2025, de sorte qu'il gère sa trésorerie mois par mois ; il a mis plus de 600 membres de son personnel en congé sans solde et pourrait être contraint d'élargir cette mesure à d'autres membres du personnel et de suspendre la fourniture de certains services. Il est essentiel pour la survie de l'Office et pour éviter une détérioration des moyens humanitaires du système des Nations Unies que l'UNRWA reçoive sans tarder un soutien financier, que les fonds lui soient versés rapidement et qu'il soit procédé à un examen des financements qui sont bloqués. L'UNRWA sert de plaque tournante pour la coordination de l'aide humanitaire ; il est la clé de voûte des opérations humanitaires des Nations Unies à Gaza et joue un rôle essentiel dans l'action humanitaire qui y est menée. Il est indispensable qu'il bénéficie d'un soutien politique et financier fort de la part des États Membres.

## **VI. Difficultés**

107. La situation continue d'entraîner d'indicibles souffrances et des besoins humanitaires sans précédent. L'assistance aux Palestiniens reste fortement entravée par la poursuite des hostilités à Gaza, qui ont créé un environnement à haut risque empêchant l'acheminement sûr et rapide de l'aide, ainsi que par le blocage de l'aide humanitaire. Il faut absolument un cessez-le-feu immédiat pour éviter de nouvelles souffrances à la population civile. Tous les otages restants doivent être libérés sur-le-

champ et sans condition. Tous les obstacles à l'acheminement de l'aide vitale doivent être levés.

108. Les besoins humanitaires déjà considérables continuent d'augmenter, exacerbés par de lourdes restrictions d'accès, des problèmes de sécurité persistants et des déficits de financement chroniques. L'environnement opérationnel, extrêmement dangereux, a entraîné des pertes sans précédent parmi le personnel des Nations Unies et nuit à la continuité et à l'efficacité de l'action humanitaire et des activités de développement.

109. À Gaza, les conditions de sécurité, les contraintes logistiques et les exigences changeantes des donateurs compromettent encore davantage la continuité et l'ampleur des opérations d'aide. Par ailleurs, en Cisjordanie, le travail des organismes des Nations Unies est entravé par les restrictions israéliennes et les opérations de sécurité récurrentes. La nouvelle législation israélienne, en particulier, a imposé des restrictions supplémentaires aux activités de l'UNRWA qui pourraient empêcher l'Office de poursuivre les activités essentielles qu'il mène dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

110. La poursuite des hostilités et l'absence de processus politique visant à mettre fin à l'occupation et à parvenir à une solution viable prévoyant deux États, ainsi que la poursuite de l'expansion des colonies, des démolitions et des expulsions, les restrictions d'accès et de circulation, la violence et l'occupation militaire qui se prolonge encore, continuent d'entraver le développement de l'État de Palestine, de restreindre fortement l'exercice des droits fondamentaux des Palestiniens et de contribuer à la crise humanitaire.

## VII. Conclusion

111. Pendant la période considérée, les organismes des Nations Unies ont continué d'intervenir dans un contexte opérationnel présentant des difficultés sans précédent et dû répondre à l'augmentation vertigineuse des besoins d'assistance vitale. La bande de Gaza, notamment, reste exposée à un risque critique de famine, selon le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, en date du 12 mai. L'ensemble de la population est en situation d'insécurité alimentaire aiguë, un demi-million de personnes (une sur cinq) étant en proie à la famine.

112. L'Organisation continuera de coordonner et de fournir une aide humanitaire et une aide au développement dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, notamment aux fins du relèvement et de la reconstruction de Gaza, tout en œuvrant à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions des organes de l'ONU, notamment aux résolutions [242 \(1967\)](#), [338 \(1973\)](#), [1397 \(2002\)](#), [1515 \(2003\)](#), [1850 \(2008\)](#), [1860 \(2009\)](#) et [2334 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, et en s'employant à mettre fin à l'occupation qui a débuté en 1967 et à créer un État de Palestine d'un seul tenant, indépendant, souverain, démocratique et viable, dont Gaza fait partie intégrante, coexistant avec Israël dans la paix, avec des frontières sûres et reconnues et avec Jérusalem pour capitale des deux États.